

Brax

Commune de Brax

Mairie de Brax - 2 rue du Levant - Brax
Tél. : 05 53 68 70 00 • Fax : 05 53 68 75 70
communedebrax.47@orange.fr • www.brax47.fr

BULLETIN COMMUNAL • JUIN 2017

Concours dessin 3-6 ans
Nina 6 ans



Concours dessin 7-9 ans
Lucie 7 ans



Lauréats du Jeu Concours DESSINE-MOI TON VILLAGE

Concours dessin 7-9 ans
Nicolas 9 ans



Concours dessin 10 ans et +
Maxime 10 ans



A VOS AGENDAS

Réunion Publique

- **MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 À 19H30**
Réunion publique annuelle : Venez découvrir les projets annuels de la commune.

Accueil des nouveaux arrivants

- **VENDREDI 20 OCTOBRE À 18H30**

Inauguration salle des fêtes

- **VENDREDI 20 OCTOBRE À 19H30**



REJOIGNONS-NOUS SUR LA
PAGE FACEBOOK "MAIRIE DE BRAX"



Jeu concours

Dessine-moi ton village

Lors de la dernière publication du journal, la municipalité avait lancé un jeu-concours

« **DESSINE-MOI TON VILLAGE** ».

Ce sont une vingtaine de dessins qui ont été soumis au vote du Jury composé des membres de la commission communication ainsi que de Monsieur le Maire et de ses adjoints.

Il y avait 3 catégories d'âge : 3-6 ans, 7-9 ans et 10 ans et plus.

Dans la catégorie 7-9 ans, 2 dessins n'ont pas pu être départagés.

C'est pourquoi comme promis nous vous présentons en page de couverture les dessins de Nina 6 ans, de Lucie et Nicolas ayant respectivement 7 ans et 9 ans et de Maxime 10 ans.

Nous remercions tous les enfants ayant participé à ce concours.



Le Mot Du Maire

Chers Braxois et Chères Braxoises,

L'année 2017 sera pour notre commune, avec l'année 2018, une année charnière. La période des grands projets structurels communaux va être sur ces deux années à son apogée.

L'enjeu est de taille. Alors que notre village devrait voir sa population augmenter de 25% en 15 ou 20 ans, son paysage chamboulé par l'arrivée d'une rocade, d'une zone d'activité Départementale, d'un deuxième échangeur autoroutier et peut être d'une gare et d'une ligne LGV, nous devons de notre côté faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que celui-ci reste un véritable lieu de vie, agréable, au caractère rural que nous aimons tant et qui fait de lui son atout majeur.

Pour cela, nous ambitionnons à la fois de conforter son histoire, son existant et de développer ce qui fera de Brax, le Brax de demain. Un village qui saura retenir ses anciens et faire venir de nouvelles générations. C'est ainsi que notre projet a été réfléchi.

A cet effet, 2017 sera marquée par deux grands projets : la livraison de notre salle des fêtes qui aura été entièrement rénovée et pourra accueillir toutes les Braxoises et les Braxois dans des conditions d'accessibilité, de sécurité et de modernité optimales et le lancement des travaux de la rue du Levant qui permettra au cœur historique, à l'âme de notre village (Ecole, Eglise et Mairie) de devenir un espace convivial, accessible et sécurisé.

Dans une deuxième phase qui débutera fin 2017, nous accompagnerons des projets qui devraient permettre à Brax de devenir une des communes les plus attractives de la rive gauche. Je parle ici de l'installation du Super U et de son giratoire et de la maison de santé pluridisciplinaire qui devrait regrouper en un même lieu la plus grande partie des professionnels de santé de notre commune et certainement en attirer d'autres. Ces deux projets sont pour nous cruciaux. Ils doivent permettre à notre commune de posséder dans un même lieu (le bourg économique et de services) tous les services nécessaires à notre population actuelle mais également à l'installation de nouveaux habitants. Ils permettront ainsi de faire de Brax un lieu de vie où l'on se rencontre et non une cité dortoir.

Mais anticiper et préparer l'avenir c'est aussi, dans ces temps difficiles, respecter les capacités financières de

chaque habitant. Pour cela les taux communaux restent inchangés cette année encore, comme cela est le cas depuis 4 ans maintenant.

Parallèlement à cet engagement, nous poursuivons le partenariat gagnant-gagnant établi avec notre Agglomération et les investisseurs privés intéressés par notre territoire. Mais nous assumons également une réelle volonté de maîtrise des finances publiques et notamment des charges de fonctionnement. Cette action conjointe, nous permet de dégager une capacité d'autofinancement suffisamment importante pour, non seulement développer les projets évoqués ci-dessus, mais aussi proposer aux Braxoises et aux Braxois de nouveaux services. Cela sera notamment le cas, dès cette année, avec la création d'une police pluri-communale portée avec les communes du Passage, d'Estillac et de Roquefort. En effet, en devenant plus attractif pour de nouveaux habitants, en se situant au cœur de flux pendulaires (échangeur autoroutier, rocade), notre village s'expose aussi à une augmentation des risques routiers ou de délinquance.

Enfin, comme une commune doit aussi participer au bon déroulement du quotidien de ses administrés, 2017 sera également marquée par : le maintien de l'enveloppe globale des subventions allouées aux associations Braxoises, l'achat d'équipement numérique pour l'école (deux salles seront équipées), l'acquisition d'équipement d'entretien destiné aux espaces verts et respectueux de l'environnement et la refonte du site internet afin que celui-ci soit doté d'une meilleure ergonomie et réponde aux attentes des utilisateurs d'aujourd'hui.

Comme vous pouvez le voir, notre commune bouge et évolue. Cela est nécessaire, mais cela ne se fera pas sans vous, nous continuerons de vous informer au maximum de tous ces changements, notamment à travers la traditionnelle réunion annuelle d'information publique. Mais nous ambitionnons d'aller plus loin et de voir comment, dès cette année, nous pourrons vous associer plus concrètement à nos réflexions sur les besoins et les priorités de notre village.

Je vous remercie une fois encore pour votre confiance et vous souhaite de bonnes vacances d'été ainsi qu'une bonne rentrée.

Joël PONSOLLE

Nouveaux Habitants

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxois et Braxoises récemment installés et les prie de se faire enregistrer à la Mairie.

Une réunion d'accueil aura lieu le 20 octobre 2017 à 18h30 à la salle des fêtes.

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
Tél. : 05 53 68 70 00
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

HORAIRES

Lundi :
8h30-12h / 13h45-17h
Mardi : 8h30-12h
Mercredi :
8h30-12h / 13h45-18h
Judi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-13h30
Samedi : 10h-12h

PERMANENCE D'ÉLUS

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Changement de jour de collecte à partir du mois de mai 2017

Jour de collecte dès 6 h. du matin :
Le jeudi pour les ordures ménagères et un vendredi sur deux pour les emballages.

(voir calendrier disponible en Mairie ou téléchargeable sur notre site internet).

En raison de travaux, le sens de la tournée peut-être modifié aussi il est impératif de sortir ses containers la veille.

Les journaux/magazines/papiers ne sont plus collectés. Cependant, une borne de collecte a été mise à votre disposition au centre commercial.

Renseignements : 0 800 77 00 47

Déchèterie

Chemin du Barrail 47310 BRAX
Tél. : 05 53 67 66 21

Horaires :

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h30
Samedi: 9h00 - 12h00/14h30 - 18h30
Fermée les jours fériés

Marie-Christine Cucuphat intègre le Conseil municipal



Madame Angélique Malzac a donné sa démission du conseil municipal pour raisons personnelles en date du 18 janvier 2017 en sa qualité de conseillère municipale.

Nous la remercions pour le travail accompli au cours de sa mandature et lui souhaitons bonne continuation.

Ainsi, le conseil municipal, en date du 11 avril 2017 et conformément à l'article L 270 du code électoral a procédé à l'installation de Madame Marie-Christine Cucuphat, candidate issue de la même liste et suivant le dernier élu qui a accepté de siéger au conseil municipal.

L'équipe municipale se joint à Monsieur le Maire pour lui souhaiter la bienvenue.

Etat civil

Naissances

PANGRAZZI Myléna, Marie Le 7 décembre 2016
VAURY Melody, Francine, Angèle Le 19 décembre 2016
GRUY Lilou Le 10 janvier 2017
RIVIERE Antoine, Louis, Simon Le 22 janvier 2017
VIVIER Billy, Hervé, François Le 30 janvier 2017
MANSENCAL Elsa, Félicité, Suzanne Le 3 février 2017
MADEIRA Louise Le 8 février 2017
M'BASSE BALOUT Bérénice, Gabrielle Le 21 février 2017
NEPVEU Tom, Daniel, Thierry Le 22 février 2017
MANGARON Robin, Achille Le 23 février 2017
PUECH Faustine, Louise Le 21 mars 2017
ROUGIER Mathias Le 13 avril 2017
MURIEL Sacha, Axel Le 25 avril 2017

Mariages

AUJARD Olivier et COLLIN Cynthia, Aurore ... Le 3 décembre 2016

Décès

DELFOUR veuve MALÈRE Emilie Le 18 novembre 2016
NOËL Gilbert, René Le 10 décembre 2016
ROUSSEL Francis, Paul Le 13 janvier 2017
BOUSSIÉ Michel, Roger Le 19 janvier 2017
MACHADO épouse COHEN Thérèse, Isabelle Le 23 février 2017
BAR épouse CHRÉTIEN Hélène, Camille Le 27 février 2017
GAURE veuve BERGES Odette Le 14 avril 2017
DANDOY Maurice Le 30 avril 2017

Sommaire

- ▶ Le mot du Maire p.2
- ▶ Infos utiles p.3
- ▶ État Civil p. 3
- ▶ Finances p. 4
- ▶ Elections présidentielles p. 5
- ▶ Cérémonie 8 Mai p. 5
- ▶ Vos démarches p. 6
- ▶ Infos, alertes, My Predict p. 7
- ▶ Le PLU p. 8
- ▶ Infos sécurité p. 9
- ▶ Travaux p.10-11
- ▶ Du côté des entreprises p.12
- ▶ Mai en bleu p.13
- ▶ AFD 47 et Matinée des retraités p.13
- ▶ Enfance et jeunes p.14-15
- ▶ SPA Brax et Foyer des jeunes p.16
- ▶ Parole aux associations p.17-18-19
- ▶ Brax en fête p.20

Compte administratif 2016

Le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations de recettes et dépenses réalisées sur l'année écoulée. Il doit concorder avec le compte de gestion réalisé par la Trésorerie Municipale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle reflète toutes les dépenses liées à la gestion courante de la collectivité et les recettes perçues :

RECETTES :

- Fiscalité : Impôts et taxes tels que la taxe d'habitation, le foncier sur le bâti...
- Dotations : enveloppe normée pour le fonctionnement de la collectivité selon la population et la superficie (DGF,...)
- Autres recettes qui sont la contrepartie d'un service rendu (accueil périscolaire, loyers, location de salles, ...)

DÉPENSES :

- Charges générales (dépenses de travaux et d'entretien de la Mairie, des bâtiments communaux et de la voirie, dépenses liées aux services tels que l'enseignement, l'état civil, le paiement des impôts)
- Dépenses de personnel (administratif, technique et service enfance)
- Autres charges telles que les intérêts de l'emprunt, les subventions allouées aux associations ...

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

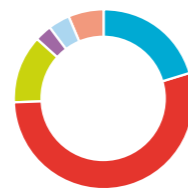
Elle regroupe les opérations qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune :

RECETTES :

- Ressources internes : autofinancement, vente de biens, les différentes taxes d'urbanisme
- Ressources externes : remboursement TVA, dotations et subventions, emprunts souscrits...

DÉPENSES :

- Remboursement du capital : emprunts
- Immobilisations : constructions, travaux et achats qui augmentent la valeur du patrimoine



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges générales	164 225,37 €
Dépenses de personnel	440 058,63 €
Autres charges gestion courante	102 998,77 €
Charges financières	38 122,06 €
Dotations aux amortissements et provisions	35 237,67 €
Atténuations de produits (FNGIR)	47 717,00 €
Total	828 359,50 €



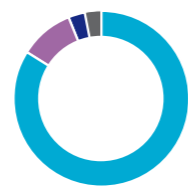
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent Fonct* reporté (report 2015)	617 736,64 €
Produits services	31 869,41 €
Impôts et taxes	800 758,40 €
Dotations, subvention, participation	255 521,54 €
Autres produits gestion courante	49 555,69 €
Produits financiers et exceptionnels	1 805,72 €
Opération d'ordre bud. entre section	17 687,19 €
Total	1 774 934,59 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Déficit d'investissement reporté	27 175,16 €
Remboursements emprunts	86 908,18 €
Immobilisations	314 329,78 €
Immobilisations en cours	152 074,04 €
Subventions d'équipement versées	27 938,17 €
Opérations d'ordre bud entre section	17 687,19 €
Total	626 112,52 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotation fond divers, réserves	545 083,96 €
Différences s/ réalisations	526,00 €
Immobilisations corporelles	474,00 €
Subventions d'investissement	66 775,03 €
Emprunts et dettes assimilés	870,00 €
Amortissements des immobilisations	15 021,31 €
Opération d'ordre	19 216,36 €
Total	647 966,66 €

Budget primitif 2017

Le budget primitif est un prévisionnel des dépenses et recettes. Il est présenté au Conseil Municipal pour vote et acceptation à la majorité, il est ensuite transmis au Préfet pour contrôle. Répartis selon les principes budgétaires de la Finance Publique, c'est l'acte par lequel sont autorisées les dépenses et recettes des sections de Fonctionnement et d'Investissement. Celui-ci doit être équilibré (recettes=dépenses).

Cette année, le budget de la commune a été voté à hauteur de 3 674 239 € répartis comme indiqué dans le tableau ci-contre.

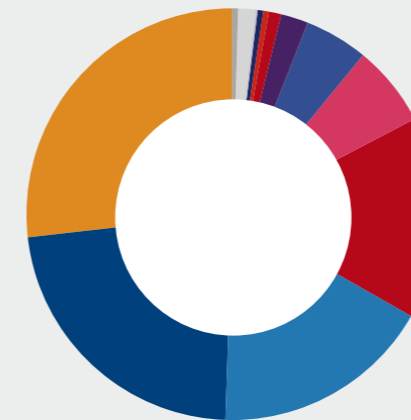
SECTIONS	BUDGET PRIMITIF 2017	
DÉPENSES (€)	Fonctionnement	1 608 122
	Investissement	2 066 177
	TOTAL	3 674 239
RECETTES (€)	Fonctionnement	1 608 122
	Investissement	2 066 177
	TOTAL	3 674 239



Les actes budgétaires de la commune sont consultables en format pdf sur www.brax47.fr

1^{er} tour

Votants	Abstention	Exprimés
87,75 %	12,25 %	86,12 %
1 347	188	1 322



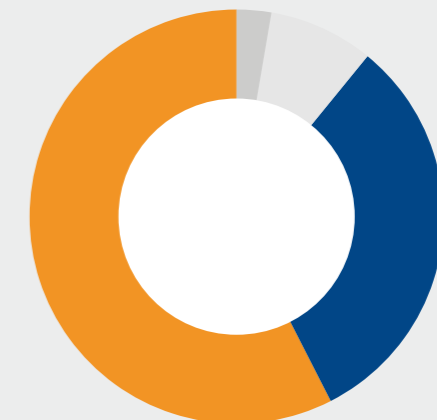
- Emmanuel MACRON
- Marine LE PEN
- François FILLON
- Jean-Luc MELENCHON
- Benoît HAMON
- Nicolas DUPONT-AIGNAN
- Jean LASSALLE
- Philippe POUTOU
- Nathalie ARTHAUD
- François ASSELINEAU
- Jacques CHEMINADE
- Vote BLANC
- Vote NUL

M. Emmanuel MACRON En marche !
27,31 % - 361 votes
Mme Marine LE PEN Front national
23,07 % - 305 votes

- M. François FILLON Les Républicains 17,62 % - 233 votes
- M. Jean-Luc MELENCHON La France insoumise 16,19 % - 214 votes
- M. Benoît HAMON Parti socialiste 6,51 % - 86 votes
- M. Nicolas DUPONT-AIGNAN Debout la France 5,07 % - 67 votes
- M. Jean LASSALLE Résistons ! 2,19 % - 29 votes
- M. Philippe POUTOU Nouveau Parti anticapitaliste 0,98 % - 13 votes
- Mme Nathalie ARTHAUD Lutte ouvrière 0,45 % - 6 votes
- M. François ASSELINEAU Union populaire républicaine 0,45 % - 6 votes
- M. Jacques CHEMINADE Solidarité et Progrès 0,15 % - 2 votes

2^{ème} tour

Votants	Abstention	Exprimés
84,17 %	15,83 %	73,88 %
1 292	243	1 134



- Emmanuel MACRON
- Marine LE PEN
- Vote BLANC
- Vote NUL

M. Emmanuel MACRON En marche !
64,55 % - 732 votes
Mme Marine LE PEN Front national
35,45 % - 402 votes

Cérémonie du 8 mai



Attention, changements :

L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS REDEVIENT OBLIGATOIRE

Cette autorisation, abrogée en 2012, est à nouveau impérative depuis le 15 janvier dernier, et ce pour lutter contre les départs de mineurs sur des zones de conflits.

Un mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit **présenter les 3 documents suivants** :

- pièce d'identité valide du mineur (carte identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination)
- formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (à télécharger sur service-public.fr sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>)
- photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire (carte identité ou passeport)

Cette mesure ne nécessite pas le passage en Mairie.



LES NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 15 mars 2017, la commune de Brax ne prendra plus les demandes de cartes nationales d'identité. A partir de cette date, les demandes de cartes nationales d'identité seront effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, pour une instruction sécurisée et dématérialisée. Ces nouvelles modalités permettront de **sécuriser la carte nationale d'identité**, titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Grâce à cette procédure, la demande de CNI est simplifiée. **Un formulaire de pré-demande en ligne** (disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>)

évite désormais de remplir un dossier papier au guichet de la Mairie et constitue donc un gain de temps.

Depuis le 15 mars 2017, les usagers devront impérativement effectuer leur demande de carte d'identité dans l'une des 16 Mairies de Lot-et-Garonne équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales, quel que soit leur lieu de résidence :

Agen, Aiguillon, Boé, Casteljaloux, Duras, Fumel, Laroque-Timbaut, Layrac, Le Passage, Marmande, Miramont-de-Guyenne, Nérac, Sainte-Livrade-sur-Lot, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Villeréal (attention certaines Mairies reçoivent sur RDV).

Les demandes seront traitées via une application sécurisée appelée TES (titres électroniques sécurisés) destinée à lutter plus efficacement contre les fraudes. La carte sera ensuite à retirer auprès de la Mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

N'hésitez pas à contacter nos services pour tout complément d'information : 05 53 68 70 00

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision annuelle de la liste électorale aura lieu à partir du 1er septembre 2017.

Sont concernés par cette révision :

- les nouveaux administrés
- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 février 2018.
- les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, résidant sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 30 décembre 2017. Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer à partir du jour où vous atteignez vos 16 ans et

dans les 3 mois qui suivent.

La Mairie, vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement en attendant votre participation à la journée défense et citoyenneté à laquelle vous serez convoqués. Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Depuis le 01 janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires afin de respecter la santé de ses habitants et de préserver leur environnement.

Les pesticides contaminent notre cadre de vie. Du sol lors de leur application, ils passent dans l'air, rejoignent les cours d'eau puis les nappes phréatiques. Persistants dans les écosystèmes, ils empoisonnent la faune et la flore et contribuent à l'effondrement actuel de la biodiversité.

A ce titre, les personnels techniques de Brax ne sont plus autorisés à utiliser des pesticides mais doivent recourir

systématiquement aux nouvelles méthodes de désherbage de type thermique et/ou manuel.

Ces dispositions vont générer des changements notables tant sur les modes de gestion et d'entretien que sur notre propre perception de la notion de propreté de notre espace communal.

Nous devons ainsi apprendre à être plus tolérants envers la présence de végétation spontanée car elle est en définitive inoffensive pour notre environnement.

Il semble important de rappeler que le Règlement Sanitaire Départemental indique que chaque habitant doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté sans porter préjudice à la santé des personnes.

Le «Zéro Phyto» sur notre commune est l'affaire de tous.



Alerte à la population face aux risques majeurs

Nous vous rappelons que la Mairie de Brax souhaite dans le cadre de son Plan communal de Sauvegarde et dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, mettre en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des alertes par le biais de différents médias (Téléphone, FAX, courriel ou encore SMS).

Ce service d'alerte est mis en place pour informer rapidement et personnellement tous les foyers mais aussi les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la commune en cas de risques majeurs (ex. : dégradations climatiques pouvant entraîner des inondations, des urgences de santé publique, des incidents industriels...).

Aussi, il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques la plus complète.

Il vous est possible de vous inscrire à nos alertes, directement depuis le site web de la commune, en remplissant un formulaire.

Si vous ne possédez pas d'ordinateur ou que vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez demander de l'aide à l'un de vos proches pour vous inscrire, ou bien vous rapprocher de nos services administratifs qui ne manqueront pas de vous ajouter à la base de données.

Quand la situation l'imposera, il vous sera adressé, directement sur votre téléphone, votre Fax ou bien votre adresse de messagerie électronique, un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Pour vous inscrire : <https://www.inscription-volontaire.fr/brax/>

Dans la perspective de la nouvelle saison estivale et en prévision d'un éventuel risque caniculaire, nous vous rappelons que nous disposons d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile qui en font la demande. Ce registre permet l'intervention ciblée de moyens municipaux et des acteurs sanitaires et sociaux qui agissent sur la commune.

Les personnes concernées sont invitées à se faire inscrire à la Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la Mairie au 05 53 68 70 00

My Predict

UN SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DE PRECISION POUR SMARTPHONE

Nous vous invitons à télécharger l'application PRÉDICT spécialement conçue pour les particuliers.

Cette application permet d'être informé en temps réel sur les risques diagnostiqués par l'équipe d'experts de Predict et d'être conseillé sur l'attitude à adopter pour la sauvegarde de son foyer tout en se conformant aux consignes et actions engagées par la Mairie et par les autorités.

Predict a ainsi conçu un dispositif d'aide à la décision, doté d'un support cartographique, destiné exclusivement aux particuliers : l'application «Mypredict».

Celle-ci est disponible sur smartphone et accessible grâce à un accès sécurisé et personnalisé.

MYPREDICT est téléchargeable gratuitement sur : Apple store (Iphone) et Play Store (Android)



Plan Local d'Urbanisme

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme unique qui, à l'échelle de l'Agglomération d'Agen et de ses 31 communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Après une enquête publique qui

s'est déroulée du lundi 30 janvier au vendredi 10 mars 2017, l'Agglomération d'Agen a prévu d'approuver le PLUi lors de son conseil d'Agglomération qui se tiendra le 29 juin 2017.

Le document deviendra exécutoire à l'issue d'un délai d'un mois à compter de sa transmission en Préfecture pour le contrôle de la légalité.

Une fois exécutoire, le dossier de PLUi sera consultable sur le site internet de l'Agglomération d'Agen et dans votre Mairie.



Plateforme de rénovation énergétique

L'Agglomération d'Agen a saisi l'opportunité de mettre en place une Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat privé, financée par l'ADEME pendant 3 ans.

L'objectif principal est d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique.

Pour cela, un conseiller en énergie est mis gratuitement à votre disposition par l'Agglomération d'Agen pour assurer les missions suivantes :

- conseils « simple » sur les solutions techniques, les matériaux, les différents dispositifs mis en place, renvoi vers les professionnels qualifiés (RGE)
- conseil « approfondi » et personnalisé avec une aide à la définition du projet de rénovation énergétique, préconisation et optimisation des travaux de rénovation énergétique, simulation des consommations après travaux (avec le cas échéant, déplacement au domicile du particulier),
- aide à la définition du plan de financement et à son montage avec les opérateurs
- accompagnement lors de la réalisation des travaux : consultation des entreprises, compréhension des offres, « suivi des travaux et réception »
- accompagnement post-travaux : suivi consommation, sensibilisation à la bonne conduite des opérations
- aide au montage des dossiers financiers et administratifs
- orientation le cas échéant vers d'autres professionnels compétents (opérateur en charge du suivi-animation OPAH ou PIG, Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Le conseiller dispose d'un bureau situé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville d'Agen. Il accueille le public les mercredi, jeudi et vendredi.

Toutes les réponses à vos questions et un accompagnement gratuit pour faire des économies !

+ d'infos au 05 53 69 05 04 ou sur plateforme.habitat.energie@agglom-agen.fr



Urbanisme

Tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction (clôture, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage extension...), vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de travaux. **Pour information, toutes les piscines, même hors sol, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.**

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cette démarche est personnelle et obligatoire.

Le contrôle des travaux est assuré par la police de l'urbanisme de l'Agglomération d'Agen en étroite collaboration avec la Mairie.

Pour tout renseignement :
Mairie de Brax - Mme VALÉRY Valentine 05 53 68 70 00



Opération tranquillité vacances

En votre absence, votre domicile peut faire l'objet d'une surveillance. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le commissariat ou la brigade de gendarmerie. Pour prévenir les cambriolages, les services de police et de gendarmerie assurent, tout au long de l'année, des surveillances sur les résidences non occupées des communes situées dans leur zone de compétence.



Les personnes désirant bénéficier de ces contrôles doivent se présenter à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police.

Il est vivement conseillé de télécharger le formulaire de demande de surveillance à l'adresse : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/operation-tranquillite-vacances-partez-en-vacances-a3931.html> pour le compléter, et le déposer à la brigade de gendarmerie la plus proche ou au commissariat de police.

Vous pouvez également joindre la gendarmerie de Laplume au 05 53 68 42 10 en indiquant votre adresse et les dates d'absence.

Un certain nombre de précautions doivent cependant être prises par les particuliers, avant leur départ, pour assurer la sécurité de leur domicile

PROTECTION DES ACCÈS

- verrouiller portes et fenêtres,
- changer les serrures en cas de vol ou de perte des clés,
- ne pas inscrire son nom et son adresse sur le trousseau de clés,
- éviter de laisser les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

LES BIENS

- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent,
- répertorier les objets de valeur et noter les numéros de série des carnets de chèque.

En cas de longue absence, mettre en lieu sûr bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.

De manière générale, il convient de laisser une apparence habituelle à l'habitation. Pour cela, demander à une personne de l'entourage d'ouvrir et fermer les volets chaque jour et de relever le courrier.

Démarchage à domicile

Nous vous rappelons quelques règles de prudence à respecter lors de démarchage téléphonique ou à domicile :

Identifier votre interlocuteur avec précision (société, adresse, pays, ...)

- Demander un temps de réflexion vous permettant de juger le bien-fondé de la démarche.
- Ne pas donner de renseignements privés (absences, vacances, ...)
- Rester vigilant en cas de démarchage à domicile, exiger un document d'identité ou carte de commerçant
- Ne pas hésiter à prendre contact avec la Gendarmerie ou la Police en cas de démarchage suspect.

Dans tous les cas, le démarcheur doit pouvoir vous présenter une carte d'identification professionnelle.

Certaines entreprises viennent se présenter en Mairie, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre secrétariat 05 53 68 70 00

Gendarmerie de Laplume : nouveaux horaires

Souhaitant se rapprocher de la population de notre circonscription pour offrir un service au plus près de nos administrés, la Communauté de brigades de Laplume s'est réorganisée.

Aussi, l'accueil du public se fait depuis le 2 Mai 2017 :

- **Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à la brigade de LAPLUME de 8 h à 12h et de 14h à 18h**
- **dimanche et jours fériés à la Brigade de LAPLUME de 9 h 00 à 12h00 et de 15h à 18h00.**
- **mardi et jeudi de 14h à 17h30 dans les locaux de la Mairie de PONT DU CASSE.**





Salle du Conseil

La salle du conseil municipal de la Mairie dans laquelle sont célébrés notamment les mariages et les baptêmes civils vient d'être entièrement rénovée. Les nouvelles peintures aux murs et au plafond illuminent dorénavant la pièce et lui donnent un cachet certain. L'éclairage a été remplacé, un équipement LED permet de l'améliorer et d'économiser de l'énergie au même titre que tous les radiateurs qui ont également été changés, améliorant ainsi la performance énergétique et contribuant à réaliser des économies en terme de chauffage.



Cette rénovation vient clore les travaux engagés depuis 3 ans à savoir le changement des volets, la rénovation complète de l'accueil, des bureaux des adjoints et du maire.

Toutes les opérations (peintures, tapisseries, éclairages...) ont été réalisées en régie par les personnels du service technique de la Mairie de Brax.

Ils doivent, à ce titre, être félicités pour l'excellence du travail réalisé.

La municipalité a fait le choix de rénover tous les locaux intérieurs pour que les Braxoises et les Braxois puissent être fiers de leur Mairie et pour qu'ils bénéficient tous d'un « espace communal » digne d'un village qui réussit. Une Mairie qui se doit d'être moderne et accueillante pour chacun.

Salle des fêtes

Après 8 mois de travaux, notre salle des fêtes est de nouveau ouverte au public, un rafraîchissement et des extensions ont été créés, telles que le local traiteur, les toilettes, un local de rangement et une loge.

Tout cela dans le respect des règles relatives à la mise en accessibilité pour toutes personnes présentant un handicap.

Plusieurs entreprises sont intervenues dans le cadre d'un marché public ; la réalisation et l'agencement du bar ont été réalisés par l'équipe des services techniques de la commune.



Aménagements récents du centre commercial

Le commerce de proximité occupe une place essentielle dans l'organisation et l'animation de notre village.

Il participe au renforcement du lien social et offre une opportunité de développement économique et de création d'emplois.

La municipalité a souhaité le renouvellement complet de l'éclairage public du centre commercial à savoir l'installation de 6 nouveaux points lumineux. Le coût financier de cet investissement correspond à 20 000 euros

pris en charge à 90 % par l'Agglomération d'Agen et 10% par la commune.

L'installation de jardinières préserve le caractère accueillant que doit impérativement conserver ce lieu.

Une réflexion globale sur le réaménagement et l'embellissement du centre commercial sera menée en étroite concertation avec tous les acteurs économiques de notre commune.

Les travaux de la rue du Levant

Une réunion publique a été organisée par la commune de Brax en partenariat avec les services de l'Agglomération d'Agen le mercredi 10 mai afin de présenter aux riverains les travaux programmés de la rue du Levant.

En effet, après plus de deux années de réflexion et de multiples réunions de concertation entre les élus, les services de la Mairie, de l'Agglomération d'Agen et les représentants des riverains ; le projet de rénovation de la rue du Levant va débuter fin mai 2017 par les travaux d'assainissements (pluvial et conduite d'eau). Ils seront suivis par les opérations de voirie, d'aménagements des espaces verts et d'éclairage public. La durée des travaux est estimée à 6 mois.

Les modifications notables sur la rue du Levant sont les suivantes :

- la création d'une zone 30,
- la rénovation complète de la voirie,
- la création de nouveaux trottoirs et de bordures,
- l'installation de mobiliers urbains de type barrières et potelets,
- la fermeture de la rue Marcel Domingue côté route départementale,
- la création d'un nouveau carrefour à feux situé à l'intersection de l'avenue des Landes / la rue du Levant,
- l'implantation d'un nouvel arrêt de bus sécurisé sur l'avenue des Landes (derrière la Mairie),
- l'aménagement de chemins doux et piétonniers sur l'ensemble de la rue et de la place,
- l'implantation de 2 pergolas couvertes à l'entrée des écoles maternelle et primaire,

- la réalisation d'une véritable place au cœur du village,
- l'agencement d'espaces ombragés conciliant l'harmonisation du végétal et du minéral,
- la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public pour les personnes présentant un handicap ou à mobilité réduite (PMR).
- la modification du sens de circulation donnant accès au parking côté Mairie,
- L'installation d'un éclairage public sur l'ensemble de la rue et sur une partie de l'église,
- L'équipement de deux bornes permettant de bloquer momentanément la rue devant la Mairie lors de diverses manifestations (commémoration, enterrement, fête votive...).

Cette opération qui constitue pour la commune une opportunité puisqu'elle s'appuie sur un gros chantier d'Agglomération, va nous permettre « de repenser » la cohabitation voitures/piétons dans un souci constant d'amélioration de la sécurité et de développer une fonction d'usage pour tous par le développement de cheminements doux. Le but est d'encourager les personnes



la rue du Levant avant travaux

à garer leurs véhicules sur les parkings de proximité et de se rendre à pied, en toute quiétude, dans tous les locaux du centre bourg.

Au-delà de l'aspect « sécurité », la volonté recherchée est de valoriser le patrimoine existant (église, écoles, Mairie, cimetière...) et de lui conférer ainsi plus de convivialité par la création d'une véritable place de village. Nous avons aussi pour objectif de rendre accessible tous les bâtiments publics du bourg et de permettre à toutes les personnes à mobilité réduite de profiter pleinement de ces services.

Ce projet mûrement réfléchi en étroite collaboration avec les différents services concernés (Agglomération d'Agen, Mairie de Brax) et les représentants des riverains aboutit à un programme de travaux coordonnés dans un souci de cohérence tant sur le plan technique que financier.

C'est tous ensemble que nous construisons Brax de demain.



La municipalité réunit les entreprises de la commune

Comme chaque année, a eu lieu à la Mairie de Brax une réunion d'information et d'accompagnement pour les entreprises, artisans, commerçants et professions libérales de la commune. C'est avec plaisir que la municipalité a accueilli une vingtaine favorablement à cette invitation. Étaient présents, M. Jean Dionis du Séjour, Président de l'Agglomération d'Agen, M. Didier Felix, Directeur de projet économie, emploi et enseignement supérieur de l'Agglomération d'Agen, Mme Sophie Baz, représentante de l'agence du commerce Cœur d'Agen et M. Lavigne, Directeur adjoint de la Banque de France. La municipalité quant à elle était représentée par M. Joël Ponsolle, Maire de Brax, M. Christophe Deluc, conseiller délégué en charge du développement économique emploi et tourisme ainsi que Mme Sylvie Garnon, M. François Allard, et M. Giuseppe Nocera élus de Brax.

M. le Maire de Brax a tout d'abord remercié les différents intervenants et entreprises présentes avant de laisser la parole à M. Jean Dionis du Séjour qui a présenté le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par la Région Nouvelle Aquitaine le 19 décembre dernier. Il a également présenté les enjeux du développement économique de la Rive-Gauche avec les différentes infrastructures en cours de réalisation, le Technopole Agen-Garonne, l'Aire de Covoiturage à proximité de l'échangeur autoroutier de Gaussens et de la création du second échangeur autoroutier. Pour finir, il a parlé de la programmation des travaux du barreau de Camélat qui débiteront en 2020. Ensuite, les entreprises ont pu apprécier l'intervention de M. Lavigne qui leur a expliqué le rôle de la Banque de France dans le quotidien des Français et également sa possibilité d'accompagner et d'aider les entreprises (formation gratuite sur la lutte

contre la contrefaçon des billets, le rôle de médiateur entre les banques et les entreprises, les différentes solutions de financement mais aussi connaître les dispositifs qui seront utiles dans le développement et la décision des chefs d'entreprises). M. Dionis et M. Lavigne étaient à l'écoute pour répondre à toutes les questions de l'assemblée. Avant de clôturer cette réunion, Monsieur Patrick Milani, Président de la Dynamique Braxoise a présenté l'association des artisans commerçants de Brax afin d'inviter toutes personnes intéressées à les rejoindre. Cette réunion interactive a permis à chacun de s'exprimer et d'échanger.



MILTEK

MILTEK est une entreprise implantée sur la zone terrasse de Garonne à Brax depuis 6 ans. Elle loue aux professionnels des compacteurs, petits ou gros, pour

MILTEK
ZAC Terrasse Garonne 47310 Brax
Tél : 05 53 47 03 51 www.miltek.fr

produire des balles de cartons ou de plastique. En simplifiant la logistique, les problèmes d'accès aux déchèteries des professionnels sont ainsi réglés. La commune se réjouit de voir évoluer favorablement cette entreprise et lui souhaite une bonne et longue route.

AVANT



APRÈS



PASCALINE VROLANT-GOFFART
sage-femme
Cabinet médical 30 rue du levant
47310 Brax
Tel 06 78 78 57 42

Pascaline Vrolant-Goffart, sage-femme

Sage-femme depuis bientôt 10 ans, Pascaline Vrolant-Goffart s'est installée en libéral au sein du cabinet médical des Drs Mangaron et Laget. Elle assure sur rendez-vous le suivi de la grossesse (consultations pré natales, monitoring, surveillance de grossesses pathologiques à domicile), la préparation à la

naissance et à la parentalité, le suivi de la mère et de son enfant lors du retour à la maison après l'accouchement, la rééducation périnéale et enfin le suivi gynécologique de prévention chez la femme sans pathologie particulière (frottis, contraception...).



La commune de Brax a soutenu l'opération « Mai en bleu » organisée par l'association des Paralysés de France et de la sclérose en plaques en Lot-et-Garonne (APF-SEP-47).

Ainsi notre Mairie a été décorée d'un ruban de couleur bleue, l'objectif étant de récolter des fonds pour favoriser la recherche. Vous avez aussi sans doute pu remarquer le symbole géant représentant un ruban bleu à l'entrée de notre village ! N'hésitez pas à rejoindre le groupe de parole Sclérose en Plaques, une écoute et un lieu de convivialité pour partager et rompre l'isolement.

Contact : Nadjet : 05 53 66 01 53 et Caroline : 06 98 80 89 59



L'AFD 47

L'association des Diabétiques de Lot-et-Garonne (AFD 47) a été créée en 1988 et a pour mission d'accompagner, d'informer et de défendre les personnes souffrant de diabète tout en participant à la sensibilisation et dépistage de cette maladie auprès du grand public.

Le diabète touche près de 4 millions de personnes en France, et plus de 14000 en Lot-et-Garonne !



Pour toute information, vous pouvez contacter l'association au Centre Hospitalier d'Agen, Route de Villeneuve au : 06 95 69 36 93 ou par mail : contact.afd47@gmail.com

Matinée des retraités conférence débat à Brax

Depuis maintenant 3 ans à Brax, le CCAS et la commune organisent une matinée d'information pour les Braxois de 65 ans et plus. L'occasion de partager un moment convivial. Cette année, le thème présenté par **L'association CLIC REGAIN Coordination** était :

« LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS »

36 personnes étaient présentes en ce 14 avril.

Ce fut une agréable matinée à reconduire l'année prochaine, avec un sujet nouveau.



Rentrée scolaire 2017/2018

GRUPE SCOLAIRE DE BRAX : DES CHANGEMENTS À VENIR

Nous tenions à vous communiquer une information importante pour notre village qui vient confirmer le dynamisme et l'attractivité grandissante de Brax, que nous ressentons par ailleurs tous les jours. En effet, dès la rentrée scolaire 2017-2018 notre commune qui a déjà franchi le cap des 2000 habitants en 2016, comptera logiquement une classe supplémentaire au sein de son groupe scolaire. La barre symbolique des 200 élèves sera ainsi atteinte.

En outre, deux nouveaux enseignants intégreront l'équipe actuelle : un dans le cadre de l'ouverture



de la nouvelle classe, un deuxième afin de pallier le départ de Mme Turmo, directrice en place qui prendra sa retraite dès juin 2017. L'ensemble du Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux deux arrivants et adresse ses remerciements à Madame Turmo pour le travail accompli au sein du groupe scolaire de Brax. Nous lui souhaitons également une agréable retraite.

Parallèlement à tous ces changements, la municipalité a fait le choix de lancer, dès 2017, un programme d'équipement numérique de notre école.

Ainsi, tous les ans, deux classes seront dotées de rétroprojecteurs et du matériel nécessaire à leur bonne utilisation et cela jusqu'à l'équipement total du groupe scolaire.

Périscolaire



Pendant cette année scolaire, tous les enfants de l'école, de la Petite section au CM2, ont pu participer aux TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Les propositions étaient variées lors de chaque période : théâtre, canevases, relaxation, gymnastique, contes, jeux d'adresse, jeux coopératifs, créations manuelles, etc...

Les animateurs et intervenants qualifiés ont contribué par leurs compétences et leur implication à la réussite de ces temps d'activités. De nouveaux projets sont déjà en réflexion pour la saison prochaine.

Vous pouvez contacter la direction du périscolaire, Adil DBAB ou Gabrielle VERNET, soit au n° 07 83 81 84 10 soit par mail : periscobrax@gmail.com



Cantine de Brax

L'année arrivant à sa fin, il est temps de faire le bilan de l'année scolaire de l'association de la cantine.

Encore une fois, nos chères têtes blondes ont pu profiter des bons petits plats mijotés par Mireille et Nicholl, de menus à thème et de repas de fêtes comme Halloween, Noël et Pâques.

Tout cela dans des locaux décorés par l'équipe d'animation de l'Association soucieuse de créer un environnement agréable pour les repas, mettant en avant la décoration faite par les enfants du périscolaire.

Cette année se clôturera par deux

journées d'inscription et portes ouvertes qui auront lieu les 20 et 23 juin et d'une journée de rentrée à déterminer en septembre.

Ce sera l'occasion de venir à la rencontre de l'Association, de connaître le fonctionnement de la cantine, de réinscrire vos enfants pour l'année prochaine et de nous transmettre vos idées, envies...

En espérant vous voir très nombreux.

Cantinement vôtre.

La présidente,

Mme Lamade



Association des parents d'élèves de Brax

L'APE EN DANGER

L'Association des Parents d'élèves qui a pour but d'organiser des manifestations pour les enfants dans la commune comme le Carnaval, Halloween etc, cherche désespérément pour sa survie, et pouvoir organiser de belles activités pour vos enfants scolarisés ou non à l'école de Brax, des bénévoles pour intégrer l'association activement ou partiellement.

Nous souhaiterions organiser une fête pour la fin d'année scolaire, Halloween, une brocante, diverses activités en lien avec l'école, des sorties à petits prix, Carnaval etc... mais pour cela nous avons besoin de vous. Nous vous informons que par manque de bénévoles de nombreuses activités ont déjà été annulées, et nous nous en excusons.

Pour tout contact Moullec Céline 06 50 50 81 37 Alexandra Jacob Goulard 06 26 60 45 36 ou par mail ape.brax47@gmail.com et par la page facebook APE de Brax.

Nous rappelons que nous avons une boîte aux lettres à l'école de Brax.

Nous vous remercions par avance, et à bientôt.

Toute l'équipe de L'APE.

Centre de Loisirs



Le centre de loisirs de Brax accueille les enfants de 3 à 14 ans les mercredis de 11h45 à 18h30 et de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice Virginie Bousuge, pour toutes questions n'hésitez pas à la contacter.

alsh.brax@agglo-agen.fr ou par téléphone au 06 72 76 08 23.

Les vacances d'été arrivent à grands pas.

Pensez à réserver !

Conditions d'inscription

Pour une première inscription, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la direction afin de créer le dossier de l'enfant.

Il faudra fournir : une photocopie des vaccinations à jour, le numéro et le quotient familial calculé par la CAF ou la MSA, une photocopie du livret de famille ainsi que l'assurance scolaire ou extra-scolaire.

Conditions de réservation

Pour inscrire vos enfants aux dates souhaitées, il faut remplir les tableaux de réservations envoyés par le centre de loisirs.

Si vous souhaitez apporter des modifications ou pour tout autre renseignement vous pouvez contacter le centre par mail à l'adresse ci-dessous.

Contacts

alsh.brax@agglo-agen.fr • 06 72 76 08 23



Le refuge animalier de Brax



SUR SCÈNE DES ENFANTS ET DES CHIENS

Les enfants du Centre de Loisirs de Brax ont proposé, le vendredi 28 avril 2017 une représentation théâtrale en partenariat avec le Refuge animalier de Brax autour

des notions de droits des animaux et des devoirs des maîtres.

Avec l'aide des éducateurs, les enfants ont inventé une histoire originale et le refuge les a accompagnés avec la présence de chiens qui n'ont pas le trac !

Foyer des jeunes de Brax

Les activités communes du foyer ont été quelque peu réduites cette année ; de surcroît, en raison des travaux entrepris par la municipalité de Brax, la salle des fêtes n'était pas disponible.

Toutefois, grâce à la municipalité, le foyer des jeunes de Brax a pu bénéficier de la salle municipale de Rosette au Passage-d'Agen pour organiser ses lotos. Trois ont été proposés en novembre, décembre et février.

Cette année, le spectacle de fin d'année sera, quant à lui, proposé aux parents dans notre petite salle de sport. Voici quelques nouvelles de nos trois sections qui proposent des activités aux jeunes et moins jeunes de la commune de Brax et de l'Agglomération d'Agen.

Accros' d'Arts

Si la section accros d'arts du Foyer des Jeunes de Brax a été forcée de fermer les ateliers théâtre et arts plastiques à l'attention des enfants dès le début de la saison suite à la démission, pour raisons personnelles, de notre intervenante, les ateliers pour adultes du lundi et du mardi ont continué à fonctionner malgré le nombre restreint d'adhérents. Il est donc prévu que nous participions, avec le club photo du Passage d'Agen, et si les locaux le permettent, comme les deux années précédentes, à l'exposition organisée pour la fête du village.

Pour la saison prochaine, devant la difficulté de trouver un intervenant, les ateliers enfants ne reprendront certainement pas.



Les ateliers adultes seront regroupés sur une seule journée dans la semaine, en atelier libre (sans intervenant), où chacun pourra venir peindre ou dessiner, le temps qu'il souhaitera et à l'horaire

qui lui conviendra. Des stages avec des peintres confirmés pourront être organisés. Le jour et les horaires de cet atelier libre sont encore à finaliser. Tous les informations seront mises en ligne sur notre site internet au plus tôt. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter **Myriam Tauzin** au 06 81 56 64 67.

Accros' Gym

Valérie, professeur diplômée d'état, coache toujours nos petits gymnastes de 3 à 12 ans le mercredi après-midi dans des cours de gymnastique qui développent l'apprentissage de la technique dans la convivialité et dans le respect du corps et de son développement. Cette année encore, les enfants ont été répartis en deux niveaux.

Un heureux événement l'a amenée à confier la relève à Tony et Béatrice pour le dernier trimestre, assumée avec succès.

Outre les moments conviviaux traditionnels, il a été proposé aux adhérents deux stages de step (avec Alain Courte, professeur de « big danse ») et de yoga-pilates (avec Stéphanie-Laure Viloteau), qui ont remporté un vif succès,

Pour tout renseignement, contactez Michèle Maupomé 05 53 68 60 63 ou Valérie Pena valerie.bodycoach@gmail.com

Accros' Randos

Cette section regroupe les marcheurs et les cyclistes du club dans une section multi-rando.

Les marcheurs se retrouvent régulièrement le dimanche matin et le mardi après midi (pour ceux qui sont disponibles en semaine) et partent à la découverte des chemins de Lot-et-Garonne avec des parcours d'environ 12 km. Le point de départ est indiqué à l'avance par mail aux adhérents.

Les cyclistes se donnent quant à eux rendez vous le jeudi à 14h et le dimanche à 8 h 30 devant l'église de Brax.

Plusieurs sorties ont été organisées. Cette année, les cyclistes ont gravi les lacets mythiques de l'Alpe-d'Huez, et tous ont pu visiter l'Aveyron (site naturel de Bozouls, villages d'Espalion, Estaing, Najac) et arpenter les Pyrénées enneigées à Cauterets.

Pour tout renseignement, contactez Pierre Michelet pierre.michelet68@orange.fr ou 06 03 85 36 90



Bal Rétro Danse Spectacle



Au cours de l'été 2017, l'Association sera présente le 08 Août sur le Marché Gourmand de Lafox ainsi qu'à la foire d'Agen qui se déroulera du 13 au 17 Septembre.

Notez sur votre agenda le Dimanche 8 Octobre 2017 et venez danser à la salle des Fêtes de Brax, dans une ambiance chaleureuse, sur les meilleurs airs de paso-doble, valse, tango, rock, bachata, latino, etc... avec la complicité de DJ RETRO PARTY aux platines pour vous servir.

La nuit de la Saint Sylvestre organisée en 2016 à la salle Rosette au Passage a rencontré un beau succès. Les connaisseurs de belles musiques et danseurs de talent ont occupé la piste de danse toute la nuit.

Pour ceux et celles qui aiment danser, ne ratez pas le réveillon 2017 que nous animerons pour votre plus grand plaisir.

Nous proposons également des démonstrations de danse (maisons de retraite, fêtes votives et toutes autres manifestations).

DJ RETRO PARTY, avec un joyeux mélange des genres, anime toutes vos soirées dansantes (rétro - disco au choix) ou à thème (musique italienne, espagnole) dans un esprit toujours bon enfant et convivial.

**Renseignements : BAL RÉTRO DANSE SPECTACLE
26 bis, rue du Levant 47310 BRAX
Port 06 08 05 16 05 Tél : 05 53 66 90 83
E-mail : mauro.ginette@orange.fr**

Écho de la Société de Chasse

«Nous avons clôturé la saison de chasse le 31 janvier avec 26 permis de chasser validés dont 6 jeunes nouveaux chasseurs, l'équipe s'en trouve rajeunie.

Des battues ont été organisées pour la régulation des chevreuils. Nous avons par ailleurs 3 nouveaux piègeurs sur la commune pour réguler les nuisibles. Suite au décès de notre lieutenant de louvèterie, Monsieur Subirade Marc, les battues administratives ne seront pas assurées. Toutefois, si de gros dégâts sont constatés dans les cultures et poulaillers, nous aviserons notre fédération qui prendra les mesures nécessaires.



La société de chasse recommande aux retardataires de remettre leur carnet de prélèvement -lièvres et bécasses-, seule condition pour le renouvellement de la saison prochaine.

Nous remercions toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'association et celles qui ont contribué à l'organisation de notre repas de battue qui fut un beau moment de convivialité.

le Secrétaire

Brax espace danse : de bons résultats pour les compétiteurs

Depuis septembre 2016, 2 couples de danseurs de Brax se sont lancés dans la compétition de danse sportive sous l'égide de la FFD (Fédération Française de Danse).

Laurent et Sophie ont dans leur catégorie, réalisé les résultats suivants en danses standards : 1^{er} à Dax, 2^{ème} à Caluire et à Agde.

Jean-Pascal et Marie ont aussi obtenu de bons résultats dans leur catégorie :

En danses standards : 2^{ème} à Dax, 3^{ème} à Caluire et 1^{er} à Agde.

En danses latines : 3^{ème} à Dax, 2^{ème}

à Caluire et Agde.

C'est une dizaine de podium pour les compétiteurs de Brax !

Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis soir à la salle de danse sous l'école.

Vous y retrouverez également Serge et Christine toujours très assidus et appliqués !

Pour tout renseignement, contactez Jean-Pascal au 06 21 52 38 02 ou jnaud@domusvi.com

Vous nous avez peut-être croisés sur la commune de Brax lors de nos manifestations : l'animation du

bal des aînés avec démonstrations, participation au Téléthon et à la fête votive.



EnKdance



EnKdance propose des cours de Zumba® sur Brax deux fois par semaine, le mardi de 19h45 à 20h45 et le vendredi de 20h15 à 21h15.

Benoît Labassa, intervenant et toujours aussi enthousiaste, explique : « Cela fait maintenant deux ans que je suis présent au sein de l'association. Je m'efforce d'apporter de la joie, de la bonne humeur, de l'énergie dans mes cours pour que les personnes puissent prendre du plaisir et se dépenser sur les différents rythmes musicaux qu'offre la Zumba® ».

D'ailleurs Benoît personnalise de temps à autre ses cours avec quelques petites touches de fantaisie comme une séance de Zumba® déguisée pour Carnaval, un buffet dînatoire sous forme d'auberge-espagnole à Noël... rendant ainsi l'activité conviviale. Pour la fin de la saison, l'association participera à la fête du village le dimanche 25 juin 2017 avec une méga animation Zumba®.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès des intervenants ou pour tout renseignement, contacter le 06 87 09 49 94 ou elamarih@sfr.fr.

L'équipe EnKdance

Brax en forme

La rentrée sportive a eu lieu le 15 Septembre 2016 avec notre animatrice Dany. Dès les premiers jours, ce fut un vif succès : nous comptons 68 adhérentes qui suivent régulièrement les cours. Les hommes sont les bien venus dans tous nos cours. Dany nous propose des cours avec : **renforcement musculaire (abdos, fessiers), cardio (steps), assouplissement, stretching, relaxation...en musique.**



Les jours et horaires sont les suivants :

- Lundi de 19h10 à 20h10 : Gym tonique,
- Jeudi de 10h à 11 h : Gym douce,
- Jeudi de 19h 10 à 20h10 : Gym tonique.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le Vendredi 18 Novembre 2016, suivie d'un repas à la Claiè des Vergers.

Nous avons fêté les Rois le jeudi 26 janvier 2017 dans une ambiance très chaleureuse.

Les cours se déroulent toujours dans la bonne humeur et dans la convivialité.

Sportivement vôtre

Geneviève LADUYE

Brax Créations



Cette année, notre association ne proposera pas l'exposition de la fête des mères du mois de Mai. Nous l'avons retirée de nos calendriers.

Nous favorisons le marché de Noël, qui intéresse un public beaucoup plus large et fidèle et qui se déroulera cette année les 25 et 26 novembre dans notre salle des fêtes rénovée.

Nous organisons chaque année une sortie en bus pour visiter les salons de loisirs créatifs.

En 2018, nous serons à Nantes.

Notre Association compte 25 adhérentes, et sommes heureuses de nous rencontrer tous les mardi après-midi et le jeudi soir.

La présidente Raymonde SIGAUD

Asbadabrax 2016-2017

Un effectif toujours important : 91 licenciés.

Entre 30 et 40 jeunes, répartis en 2 créneaux : loisirs débutants et compétiteurs.

Une école de badminton labellisée 2 étoiles offrant un encadrement sérieux par des bénévoles toujours motivés.

Les adultes (40 à 50) disposent de 2 créneaux de jeu libre et 1 créneau encadré.

Chacun peut pratiquer à sa mesure.

Les inscriptions d'adhérents à des tournois ou championnats divers est en hausse et leurs résultats également.

Déroulement de la saison :

- le premier week-end d'octobre, tournoi club, BRAX'MINTON. Le prochain, 07 et 08 octobre 2017.
- Pour la deuxième année consécutive, engagement d'une équipe dans la compétition Interclubs régionale.
- Comme chaque année, une équipe participe à la compétition Interclubs départementale.

• Tournois de clubs et championnats divers au gré des calendriers

Plus quelques événements tels que :

- Galette des rois
- Chandeleur
- Repas de club
- Nuit du badminton
- Tournoi interne
- Stages de perfectionnement

En conclusion, un grand merci :

- aux bénévoles qui animent, encadrent et font vivre le club
- aux commerçants et artisans de Brax qui nous soutiennent, surtout lors de notre tournoi
- à la Municipalité et au Conseil Départemental dont les subventions nous permettent de fonctionner et de proposer des licences au prix attractif.



Handball Brax : la Fièvre Jeune

Depuis toujours les performances de notre Club dépendent du nombre de jeunes, filles ou garçons, qui entrent dans le processus de formation.

Après une légère baisse en 2015, consécutive au départ de l'emblématique formateur Jean-Sylvain Barbe, les effectifs sont, cette année, repartis à la hausse. Après une année d'adaptation, la nouvelle cheville ouvrière du Club, Alexis Duris, fait désormais l'unanimité auprès des jeunes.

Avec désormais plus de 40 filles de 6 à 16 ans et près de 80 garçons, le Handball Brax est représenté, directement ou en entente, dans quasiment toutes les catégories. Seules les «moins de 11» filles manquent à l'appel, suite à la baisse des effectifs de l'école de Handball la saison dernière. Cela a été corrigé

cette année par une modification d'horaire. Ouverte dès 5 ans, l'école retrouve cette année un effectif de plus de 15 enfants qui permet d'envisager la réapparition de cette catégorie au plus tôt.

Pour le futur, les dirigeants du Club souhaite atteindre la barre des 150 jeunes de moins de 18 ans, avec une attention toute particulière apportée à la filière féminine.

Dans cette optique le Club, en collaboration avec la Mairie, a accueilli le 18 Mai 2017 un grand tournoi interscolaire ouvert à toutes les écoles primaires limitrophes.



Brax en Fête

23 · 24 · 25 juin 2017

3 JOURS
Fête foraine
Buvette
Restauration

VENDREDI

19h : **SOIRÉE GRILLADES**
avec **SPECTACLE**

organisée par l'association Dynamique Braxoise

SAMEDI

EXPOSITION PEINTURE / PHOTO

★★★

14h : **CONCOURS DE PETANQUE**
familial et convivial

★★★

19h : **APÉRITIF**
offert par le Comité Festif

★★★ **20h : REPAS**

entrée / jambon braisé / fromage / dessert / café

adulte : 15€ – enfant : 7€

Réservations : 06 83 20 56 44

★★★

23h : **FEU D'ARTIFICE**
suivi d'un **BAL**
avec **NEXT**

DIMANCHE

EXPOSITION PEINTURE / PHOTO

★★★

08h : **VIDE-GRENIERS / BROCANTE**

★★★

Après-midi :

RALLYE JEU "Jouons en famille"

Salle des fêtes : **THÉ DANSANT ORGANISÉ**
par l'association Bal Rétro Danse

Renseignements : 06 08 05 16 05

Salle des sports : **ZUMBA**
organisée par l'association EnKdance

Vide-Greniers

Les personnes intéressées par le vide-greniers sont priées de
retirer au plus tôt les dossiers d'inscription à la Mairie.
Ne tardez pas, il y a déjà de nombreuses inscriptions!

Accueil des exposants dès 6 h.

10€ l'emplacement (6mx3m)

Renseignements / inscriptions Mairie de Brax : 05 53 68 70 00
www.brax47.fr · communedebrax.47@orange.fr

SUR LES 3 JOURS :

buvette / restauration / animation foraine